



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

## Extrait des délibérations de la réunion du 12 janvier 2018

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie par télé-conférence le 12 janvier 2018 en présence de :

- Mme Marie-Anne BELIN, membre permanent suppléant, siégeant en l'absence de M. Michel VUILLOT,
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent titulaire, Présidente
- M. Olivier MAQUAIRE, membre associé suppléant, siégeant en l'absence de M. Benoît LAIGNEL.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 8 juillet 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer à :

- Mme Corinne ETAIX, membre permanent, sa compétence à statuer sur la demande d'examen au cas par cas relative à l'élaboration du PLU de la commune d'Esquay-Notre-Dame (Calvados).

Pour la mission régionale  
d'autorité environnementale de Normandie,  
sa Présidente

Corinne ETAIX